

# L'action du gouvernement pour la santé de tous

Demain,  
la médecine de ville  
s'organise mieux  
et les professionnels  
travaillent ensemble



Des communautés de santé  
(CPTS) se généralisent :  
elles regroupent des  
professionnels qui s'associent  
pour répondre aux besoins  
de santé dans les territoires



Le recours de tous  
à un médecin traitant  
est garanti

« Au lieu d'aller  
aux urgences,  
j'ai pu faire examiner  
l'otite de ma fille  
par un médecin de ville »



Les actions  
de prévention sont  
plus nombreuses



Les soins non  
programmés sont  
assurés rapidement  
en ville



Des soins hyper spécialisés

réalisés par les CHU  
et centres de  
référence

Des soins spécialisés

réalisés par les médecins  
spécialistes, centres  
hospitaliers

Des soins de proximité

réalisés par les  
professionnels de ville,  
hôpitaux de proximité



Demain,  
les patients sont  
mieux orientés et les  
moyens médicaux  
mieux répartis

« J'ai accouché à 30 km  
de chez moi mais  
au moins, j'étais certaine  
de la qualité des soins  
que j'allais recevoir »



Demain,  
les professionnels  
modernisent  
leurs pratiques  
pour soigner

Des CPTS,  
des maisons  
et centres  
de santé,  
des hôpitaux  
pour assurer des  
missions  
de proximité



Ensemble,  
médecins  
et soignants  
peuvent apporter  
leur expertise  
croisée sur un  
même patient

Des assistants  
médicaux  
pour libérer  
du temps  
médical



Pour alléger  
leur charge  
de travail,  
les médecins  
s'appuieront sur  
des assistants

Des  
compétences  
renforcées  
chez certains  
professionnels  
pour un accès  
plus large  
aux soins



Une nouvelle  
profession  
d'infirmiers en  
pratique avancée  
assurera le suivi  
des malades  
chroniques

Des consultations  
par télémedecine,  
et un dossier  
médical partagé  
pour rapprocher  
patients et  
professionnels



Des avancées  
numériques vont  
faciliter le suivi  
des patients

« J'évite des déplacements  
fatigants entre ma maison  
de retraite et l'hôpital grâce  
aux téléconsultations  
avec mon médecin »

